

**Château Musée de Dieppe – Reconduction du contrat d’engagement
pour le Label Normandie qualité Tourisme**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 39*

LE 2 AVRIL DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 24 mars 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine (à partir de la question n°6), M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. LEVASSEUR Thierry, Mme FARGE Patricia, Mme ORTILLON Ghislaine (jusqu'à la question n°5), Mme OUVRY Annie.

Pouvoirs ont été donnés par M. LEVASSEUR Thierry à M. LAPENA Christian, Mme FARGE Patricia à M. LECANU Lucien, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise (jusqu'à la question n°5), Mme OUVRY Annie à M. GAUTIER André.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

Mme Vérane Legrand, Adjointe au Maire, expose que depuis 2004, le Château-musée de Dieppe bénéficie du label « Normandie qualité tourisme », label impulsé par le Comité régional du tourisme, animé par la Chambre régionale de commerce et d'industrie, et reconnu dans le plan « Qualité tourisme » de l'Etat.

Ce label, commun aux cinq départements normands et accessibles aux hôtels, restaurants, cafés-brasseries, campings, lieux de visite et activités de loisirs, permet d'offrir un repère et des garanties aux visiteurs quant à la qualité des prestations des établissements touristiques.

Cette démarche qualité permet aux sites, qui se voient soumis à des questionnaires de satisfaction et à des audits mystère, de maintenir un niveau de prestation élevé et de bénéficier d'un outil de promotion important.

Le bénéfice tiré de cette labellisation, même s'il ne peut être quantifié, est assurément positif, notamment en terme d'image et de référencement du Château parmi les équipements culturels et touristiques de qualité haut-normands.

La labellisation repose sur un contrat d'engagement de 3 ans qui est arrivé à échéance. Il est proposé d'engager le Château-musée de Dieppe dans une nouvelle période de labellisation de 3 ans.

Le coût correspondant à cet engagement et à la promotion qui découle de cette labellisation s'élève à 330 €HT (394,68 €TTC) annuellement pour les 3 ans à venir - *ce coût était durant la précédente période d'engagement de 300 €HT.*

Considérant l'avis formulé par la commission N°3 réunie le 22 mars 2010,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de l'engagement du Château-musée dans la démarche qualité proposée par le Label Normandie Qualité tourisme »,
- d'autoriser M. le Maire à signer le nouveau contrat d'engagement de 3 ans ci-annexé,
- d'imputer la dépense correspondant à la participation annuelle au BP 2010, crédit 95/6281/33301, pour un montant de 394,68 €TTC.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, les propositions ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--